

Minister of Industry,  
Science and Technology and  
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des  
Sciences et de la Technologie et  
ministre du Commerce extérieur

## News Release

## Communiqué

### ERRATUM

In a News Release issued May 6, 1993, entitled **GOVERNMENT WELCOMES SOFTWOOD LUMBER RULING (No. 107)**, it is noted that Canadian exports to the United States accounted for 29 per cent of Canada's total lumber production.

Dans le communiqué n° 107 du 6 mai 1993 intitulé **LE GOUVERNEMENT SE RÉJOUIT DE LA DÉCISION SUR LE BOIS D'OEUVRE**, il est mentionné que les exportations canadiennes aux États-Unis ont compté pour 29 p. 100 de toute la production canadienne de bois d'oeuvre.

In fact, Canadian lumber exports to the U.S. in 1991 accounted for 54 per cent of total Canadian lumber production. The 29 per cent figure refers to Canada's share of the U.S. market.

En réalité, nos exportations de bois d'oeuvre aux États-Unis en 1991 ont compté pour 54 p. 100 de l'ensemble de la production canadienne. Le chiffre 29 p. 100 désigne la part canadienne du marché américain.